

Maison de l'emploi de
Haute-Saintonge

Résidence Philippe
Bâtiment D
17500 Jonzac

Accueil du public :

Du lundi au vendredi
9h-12h30 14h-17h30

Tél : 05 46 48 58 10
contact.mde@haute-saintonge.org

Site internet :
www.mde-haute-saintonge.com

Sommaire

Page 1 : Edito
Page 2 : A la découverte
de la MDE
Page 3 : Les chiffres de
l'emploi
Page 4 : Zoom sur...
Agenda

Membres constitutifs



Directeur de la
publication : J-M. Rapiteau

Rédacteur en chef : F. Laborde

Conception, rédaction et
réalisation : T. Gervais, Maison
de l'emploi

Impression : MDE Jonzac

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2110-624X

Edito



Jean-Michel Rapiteau

Président de la Maison de l'Emploi de Haute-Saintonge

N°42 – Septembre 2020

Déconfinement à moitié raté ou à moitié réussi ? En tous cas, 3 mois après l'espoir de la liberté, nous sommes de retour à la case départ, avec quand même l'expérience du tout ou rien. Plus spécifiquement du peu d'activités économiques de ce confinement avec toutefois les aides massives de l'Etat et des collectivités. Sans ces aides, la situation de l'emploi serait encore plus difficile, même si les entreprises locales n'arrivent toujours pas à recruter pour satisfaire la demande de ce que l'on pensait être le rebond. Cherchons l'erreur : plus de chômeurs et toujours des difficultés à recruter pour les entreprises, pour l'Education Nationale ou les collectivités locales ! Manque de formations, manque de motivation, problème de mobilité, peur des métiers qui embauchent encore ???? La mobilisation doit être massive pour reconstruire sans délai notre économie locale et notre système de protection sociale.

Après trois mois d'attente, les collectivités locales sont enfin constituées et en ordre de marche pour assumer leur rôle économique en débloquent les chantiers et les projets.

Le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de dispositions :

- Le plan « 1 jeune, 1 solution » dont vous trouverez les grandes lignes en page deux, va mobiliser la mission locale autour de l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, ou dans une formation d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Le plan de relance est déployé autour de trois volets principaux :

- 1) L'écologie
- 2) La compétitivité
- 3) La cohésion

Le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de dispositions. Ces notions très larges orientées vers la transition écologique et la décarbonation ouvrent des champs d'emplois nouveaux et dans le sens de l'histoire et du mieux vivre sur notre planète. Tous ces thèmes font sens et devraient intéresser par leur nouveauté et leur diversité. Reste à trouver les formations et les entreprises actives sur ces marchés ou en quête de nouvelles activités. C'est un des chantiers de la Maison de l'emploi qui se mobilise pour chercher et trouver ces nouveaux jeunes acteurs indispensables à l'évolution de notre économie locale. Tous les secteurs sont concernés : l'industrie, l'agriculture, les services, le tourisme, la formation.

Les crises ont toujours permis aux audacieux de trouver la voie de la réussite. Ce virus ne peut pas déroger à la règle. Montaigne écrivait pendant la peste de 1585 « Ce dont j'ai le plus peur, c'est la peur ». Les chances de survie à l'époque étaient cependant infimes, ce n'est pas notre cas, pour peu que nous respectons les mesures barrières et sanitaires. Soyons patients et décidés à vivre l'avenir.

A la découverte de la MDE

Les mesures Gouvernementales face à la crise

Le plan de relance

Pour faire face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement a mis en place dès le début de la crise, des mesures de soutien aux entreprises et aux salariés, qui continuent aujourd'hui d'être mobilisables. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un Plan de relance de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Concernant le volet économique, cela s'axe sur 8 grands axes :

- je suis impacté par la Covid-19 et j'ai besoin de financement (exemple : les prêts garantis par l'Etat)
- je souhaite engager ma transition écologique et ma décarbonation (exemple : les prêts verts ADEME)
- je souhaite engager ma transition numérique (exemple : l'aide au conseil)
- je souhaite renforcer mes capacités d'innovation (exemple : les aides aux projets structurants pour la compétitivité)
- je souhaite produire ou relocaliser ma production en France (exemple : le soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques)
- je souhaite recruter de nouvelles compétences ou maintenir l'emploi dans mon entreprise (exemple : les mesures pour l'embauche des jeunes)
- je souhaite développer mon activité à l'export (exemple : le chèque relance export)
- je souhaite accélérer le développement de mon entreprise (exemple : les accélérateurs Bpifrance)

Le plan « 1 jeune, 1 solution »

Le dispositif prévoit 3 axes :

1 : Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle :

- Une compensation de charges de 4 000 € pour les entreprises qui recrutent un jeune de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 3 mois entre le 1er août 2020 et le 31 janvier 2021 (il s'agit d'une baisse du coût du travail sur l'ensemble des contrats de travail de plus de 3 mois des jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à 2 SMIC, accessible pendant 6 mois aux secteurs marchand et non marchand);
- Une aide exceptionnelle de 5 000 € pour le recrutement d'un alternant (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) de moins de 18 ans et de 8 000 € si celui-ci a plus de 18 ans (il s'agit d'une aide exceptionnelle de 5000 ou 8000€ par contrat préparant à un diplôme ou un titre de niveau master ou inférieur, signé entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021, sans conditions sur le nombre d'apprentis pour les entreprises de moins de 250 salariés) ;
- Des missions de Service Civique supplémentaires pour permettre à davantage de jeunes de s'engager (100 000 missions de Service Civique supplémentaires seront mises en place, en plus des 140 000 initialement programmées en 2020)

2 : Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

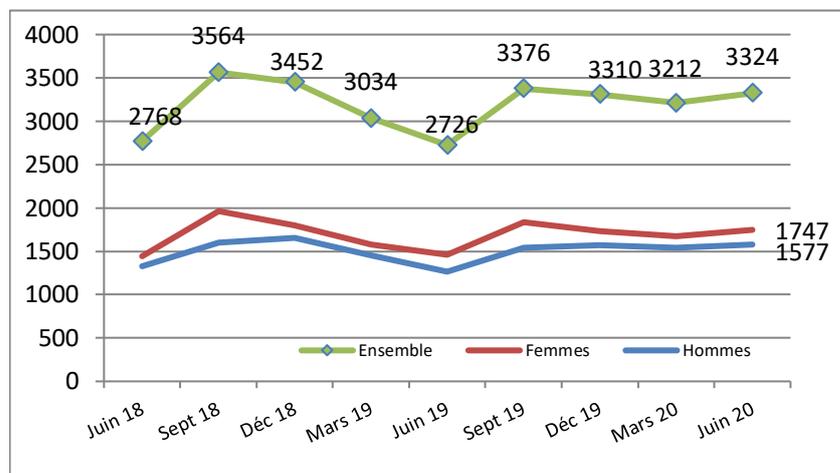
- De nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes à destination des jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;
- Des formations qualifiantes pour répondre aux besoins du secteur du soin et de la santé ;
- Des formations numériques pour les jeunes non-qualifiés ;
- Des parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans ;
- Des places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.

3 : Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

- Un renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'insertion durable dans l'emploi.

Les chiffres de l'emploi en Haute-Saintonge

Evolution trimestrielle du nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois au 30 juin 2020 – Catégorie A



Source : Pôle Emploi; Tt : MDEHS

Le deuxième trimestre de l'année marque les premiers effets importants de la crise sanitaire du Covid 19 sur la demande d'emploi. Les chiffres suivants sont donc à interpréter sous le prisme de cette crise exceptionnelle.

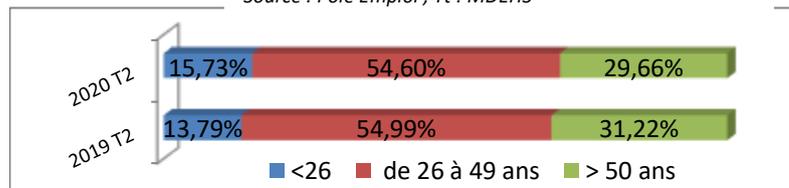
En effet, alors que le moins de juin marque généralement une baisse sensible de la demande d'emploi sur notre territoire, cette année a été marquée par une forte hausse.

Les chiffres du troisième trimestre seront ainsi à étudier de près afin de voir si cette tendance s'inverse ou pas.

Evolution annuelle et âge des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois au 30 juin 2020 – Catégorie A

	2 ^e trimestre 2020	Evolution 2020/2019
Moins de 26 ans	523	↑ 39.1 %
De 26 à 49 ans	1815	↑ 21.1 %
50 ans et plus	986	↑ 15.9 %
Ensemble	3324	↑ 21.9 %

Source : Pôle Emploi ; Tt : MDEHS



Sur un an, la demande d'emploi, encore une fois avec la crise du Covid19, a explosé : +21.9% (passant de 2726 demandeurs d'emploi en juin 2019 à 3324 en juin 2020).

Les jeunes ont été les plus impactés par cette hausse avec une augmentation de près de 40%, soit 523 jeunes de moins de 26 ans inscrits à Pôle emploi en catégorie A.

Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus ont quant à eux connu une hausse « moins marquée » de leurs effectifs avec +15.9% sur un an (986 personnes).

Répartition sectorielle des recrutements, en cumul de septembre 2019 à août 2020

	Nbre de recrutements	Evolution sur un an
Tous secteurs	19 166	↓ 6%
Agriculture	7395	↓ 3%
Industrie	1007	↑ 11.4%
Construction	509	↓ 14.7%
Commerce	1489	↓ 14.5%
Services	8766	↓ 8%

Source : Pôle Emploi ; Tt : MDEHS

Sur un an, le nombre de recrutements a sensiblement reculé : -6% soit 19 166 recrutements.

Les secteurs de la construction et du commerce ont enregistré la plus forte baisse avec respectivement – 14.7% et – 14.5%.

Le secteur de l'industrie est le seul à connaître une hausse des recrutements sur un an avec +11.4%, soit 1007 recrutements.

Indicateur de chômage au 30/06/2020 : CDCHS : 11.4% Charente-Maritime : 12.6%

Méthode de calcul : $DEFM [cat A] / (DEFM [cat A] + Pop act occupée 2015)$ soit : $3324 / (3324 + 25715)$

Zoom sur...

Immersion en entreprise

L'immersion en entreprise (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est un excellent moyen pour un jeune ou un demandeur d'emploi de découvrir un métier, une activité ou bien encore une entreprise.

La PMSMP permet de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement. Elle est conclue pour une durée initiale maximale d'un mois.

La PMSMP est un temps d'immersion en entreprise, sans contrepartie financière, qui permet à l'employeur d'envisager un hypothétique parcours d'embauche. La PMSMP ne peut pas se substituer à une période d'essai.

La PMSMP se signe entre le demandeur, l'entreprise d'accueil et un prescripteur (Pôle emploi, Mission Locale ou Cap emploi) ; une convention est mise en place par l'organisme prescripteur dans laquelle sont précisées diverses modalités (horaires, missions, référent, etc...).

En 2019, la Mission Locale a signé 340 PMSMP ; en 2020, 200 ont déjà été concrétisées.

Renseignements à la Mission Locale au 05.46.48.58.10



Initiation aux vendanges manuelles



Demi-journée d'immersion en groupe au sein du domaine Familial Gouzilh



Demi-journée d'immersion en groupe au sein de l'entreprise de M. Faure

Agenda

Validation des Acquis de l'Expérience : rendez-vous individuel sur inscription, organisée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Maison de l'Emploi, Jonzac (renseignements et inscriptions au 06.71.77.98.79)

5 et 26 novembre, 17 décembre à 9h : ½ journée d'information du créateur/repreneur d'entreprise organisée par les acteurs économiques dans le cadre du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », Maison de l'économie, Jonzac (renseignements au 05.46.84.29.75)

Partenaires associés